

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 07 AVRIL 2025

Date de convocation :
01.04.2025

Nombre de Membres :
En Exercice : 12
Présents : 9
Pouvoirs : 1
Excusés ou absents : 1
Siège vacant non
comptabilisé : 1

Résultat du vote :
Voix « pour » : 10
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
01.04.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni dans la salle du rez de chaussée de l'espace Maurice Genevoix sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Étaient présents : Mr MOURBRUN, Mme GROS, Mr KOCH, Mme MARGUERITAT, Mme VAN DE WALLE, Mme CAPPENDÝK, Mme MOREAU, Mr BAUGE et Mme TURE

Avait donné pouvoir : Mme PIGEAT représentée par Mme VAN DE WALLE.

Était absent ou excusé : Mr DEBROYE.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mme CAPPENDÝK a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2025/13 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU CCAS

7.1 Finances Locales

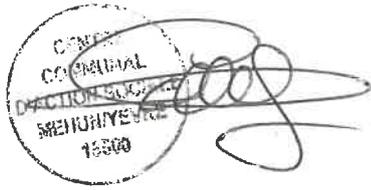
Investissement 2024	
Dépenses	649,37 €
Recettes	8 728,49 €
Résultat de l'exercice - excédent-	8 079,12 €
Excédent antérieur reporté	53 814,09 €
Résultat cumulé	61 893,21 €

Fonctionnement 2024	
Dépenses	439 476,88 €
Recettes	442 946,43 €
Résultat de l'exercice - excédent-	3 469,55 €
Déficit antérieur reporté	-2 263,31 €
Résultat cumulé excédent	1 206,24 €

Monsieur SALAK Jean-Louis, Président en exercice, sort de la salle et ne prend pas part au débat après élection de Madame VAN DE WALLE Annie qui préside le Conseil pour cette délibération.

Les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent le compte administratif 2024 du CCAS.

Le Président,



Jean-Louis SALAK

La Secrétaire de séance,



Régine GAPPENDÏK

Publié sur le site internet de la commune

le : 14.06.2025

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>